" La RSE devient un enjeu de la stratégie des entreprises en Afrique "

PIERRE-SAMUEL GUEDJ,
président de la Commission RSE & ODD du CIAN, président-fondateur d'Affectio Mutandi et directeur du média Africa Mutandi

Quels sont les temps forts et enjeux abordés en 2021 dans le cadre de la Commission RSE & ODD ?

Après avoir abordé le climat, les droits humains et le devoir de vigilance, nous avons échangé sur des thématiques plus pragmatiques liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Afrique. Retenons ainsi le webinaire portant sur les articulations entre la RSE et l'économie sociale et solidaire, qui a permis de donner un aperçu de ce que font Eiffage et Orange avec des acteurs du changement comme MakeSense ou Simplon en Afrique de l'Ouest.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir le secrétaire permanent de l'OHADA pour qu'il témoigne des avancées en matière d'intégration des fondamentaux de la RSE dans les dix-sept pays concernés par ce cadre juridique. Nous avons enfin pris le temps de décrypter les stratégies d'impact des investisseurs sur le continent, cette question devenant le nouveau mantra de l'engagement sociétal au regard des attentes des parties prenantes, mais également du nouveau cadre européen rendant contraignante une partie de la RSE.

Quelle vision pouvons-nous avoir du développement de la RSE en Afrique ?

La RSE prend clairement son essor sur le continent. L'engagement sociétal des entreprises françaises et européennes est notable et bien réel. Et depuis quelques années, des initiatives patronales africaines valorisent ces mêmes engagements, avec la mise en place de chartes ou encore de labels dans certains pays. Surtout, certains gouvernements prennent l'initiative de définir des stratégies nationales de RSE, avec un volet contraignant mais également un volet incitatif. Je pense notamment au Togo qui a lancé ses Trophées RSE ou encore au Gabon qui porte un projet de stratégie nationale annoncé dans le cadre du premier sommet de l'engagement sociétal des entreprises, qui s'est tenu en juillet dernier. L'intégration de la RSE dans les politiques publiques, c'est aussi la note 35 du SYSCOHADA qui pose les premières obligations de reporting extra-financier allant jusqu'à l'identification des émissions de gaz à effet de serre ! Enfin, il faudra être attentif à la prise en compte de la RSE dans la définition du *fair new deal* entre l'Afrique et l'Europe à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne.

Quelles sont les thématiques au programme pour 2022 ?

En premier lieu, les stratégies d'impact chez les opérateurs et acteurs économiques : nous sommes arrivés à une forme de maturité sur les méthodologies qui nous permettent d'évaluer les impacts intrinsèques liés à l'activité et les impacts intentionnels liés à une démarche d'engagement. C'est un enjeu essentiel dans les échanges avec les différentes parties prenantes, notamment gouvernementales, pour que les démarches volontaires des entreprises soient reconnues comme un facteur de différence et de préférence par les décideurs. Il sera aussi question de l'inclusion des femmes et des jeunes, par l'emploi et le développement économique, pour laquelle les initiatives des acteurs privés sont attendues. Nous continuerons à mettre en valeur les initiatives contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) sur le continent à travers nos webinaires, pour mieux partager l'empreinte positive des acteurs, notamment sur les réseaux sociaux. Et sur le sujet, les collaborateurs du continent sont les meilleurs ambassadeurs de l'engagement sociétal de leurs entreprises ! Enfin, nous reparlerons de droits humains et des risques ESG au regard du projet du Parlement européen qui prévoit d'élargir les obligations de vigilance à l'ensemble des entreprises de plus de 250 collaborateurs.